

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2819>



Mercredi 10 Décembre 2008 : rassemblement pour défendre l'Education !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: mercredi 3 décembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Mercredi 10 décembre : journée nationale d'action pour défendre l'Education contre les réformes du gouvernement !

– [Assemblée générale 14h30 à la Bourse du travail \(Dijon\)](#)

– [Départ de la manifestation 16h30 place François Rude \(Dijon\)](#)

LE DROIT A L'EDUCATION POUR TOUS EN DANGER ! DISCRIMINATION SOCIALE A TOUS LES ETAGES !

A l'heure où l'on célèbre le 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le droit à l'éducation (article 26) est gravement menacé !

Les réformes Darcos et Pécresse vont vers une sélection sociale, une diminution de la qualité et une réduction des moyens :

- **Dénigrement de la maternelle**, remplacée par des jardins d'éveil, payants, pour accueillir les 2-3 ans
- **En élémentaire, fin de l'aide aux élèves en difficultés par des enseignants spécialisés (RASED)**, suppression de deux heures d'enseignement à tous les enfants.
- **Au collège, limitation de l'ambition éducative à cause d'un « socle commun » très réduit**, de la perte effective d'heures de cours, de la remise en cause du droit à l'éducation jusqu'à 16 ans par des dispositifs d'orientation précoces dès la 5e.
- **Au lycée, réduction du temps de formation**, mise en cause de certaines disciplines, affaiblissement des diplômes, fin des examens nationaux et anonymes.
- **Suppression progressive de l'enseignement agricole public**, dès cette rentrée scolaire.
- **Avec l'autonomie des universités :**
 - fin du cadrage national des diplômes
 - enseignements définis par les besoins à court terme de l'économie locale
 - sélection scolaire et sociale à l'entrée
 - mort de la Recherche publique

Même la formation professionnelle des enseignants est en voie de disparition !

L'ÉCOLE PUBLIQUE, C'EST L'ESPOIR DES PARENTS, ET L'AVENIR DE LEURS ENFANTS.

**NE RAJOUTONS PAS À LA CRISE CELLE DE L'ÉDUCATION :
INVESTISSONS POUR L'EDUCATION DE TOUS LES ENFANTS !**

**L'ÉDUCATION CONCERNE TOUTES LES GÉNÉRATIONS,
C'EST ENSEMBLE QUE NOUS LA DÉFENDONS ET LA DÉFENDRONS TOUJOURS !**
<fontcolor=blue>

Mercredi 10 décembre : journée nationale d'action . A DIJON :



**Assemblée générale 14h30 à la Bourse du
travail**



**Départ de la manifestation 16h30 place François
Rude**

CGT Educ'action – CNT – FCPE – FSE – FSU – SGEN-CFDT – UNEF - UNSA éducation

PS:

annexe : DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME : Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.